

Scies à élaguer télescopiques de 16 pieds Fiskars rappelées en raison d'un risque de lacération

⚠ Basé sur les circonstances exceptionnelles entourant [COVID-19 \(https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/maladie-coronavirus-covid-19.html\)](https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/maladie-coronavirus-covid-19.html), les compagnies rappelant des produits pourraient ne pas être disponibles pour fournir de l'information aux consommateurs au sujet des mesures correctives reliées aux produits rappelés. Les consommateurs sont avisés de ne pas utiliser les produits rappelés.

Rapport d'incident
(<http://www.canadiensensante.gc.ca/report-signalez/index-fra.php>)

Date de début : 9 décembre 2020
Date d'affichage : 9 décembre 2020
Type de communication : Rappel de produits de consommation
Sous-catégorie : Vie en plein air, Outils et produits électriques
Source : Santé Canada
Problème : Sécurité des produits, Risque de Lacération
Public : Grand public
Numéro d'identification : RA-74503

Dernière mise à jour: 2020-12-09

Résumé

- **Produit:** Scies à élaguer télescopiques de 16 pieds Fiskars rappelées en raison d'un risque de lacération.
- **Problème:** La perche télescopique peut se séparer, se détacher et tomber et, le cas échéant, la scie à élaguer peut tomber, ce qui présente un risque de lacération ou d'autres blessures graves.

- **Ce qu'il faut faire:** Les consommateurs devraient immédiatement cesser d'utiliser les produits rappelés et communiquer avec Fiskars Brands pour savoir comment détruire et jeter les produits, puis obtenir un remboursement.

- [Produits touchés](#)

- [Ce que vous devrez faire](#)

Avis de rappel conjoint de Santé Canada, de la Commission américaine de surveillance des produits de consommation (CPSC) et de Fiskars Brands, Inc.

Produits touchés

Scies à élaguer télescopiques de 16 pieds Fiskars

Description du produit

Le présent rappel vise les scies à élaguer télescopiques de 16 pieds et les outils de jardinage Fiskars portant les numéros de modèle 9463, 9440 et 9441. Le numéro de modèle figure sur l'étiquette du CUP, qui est collée à la perche. L'inscription « Fiskars » figure sur la perche orange et noire.

Ces scies à élaguer s'étirent de 7 à 16 pieds (environ de 2,1 mètres à 4,9 mètres). Elles sont utilisées pour couper de hautes branches d'arbre, soit au moyen du sécateur pour les petites branches ou de la scie à bois de 15 pouces (environ 38,1 centimètres) pour les branches plus grosses. La lame est fixée à une perche télescopique en fibre de verre et en aluminium de forme ovale conçue pour se verrouiller lorsqu'elle est étirée.

Identification du risque

Lorsque la perche est étirée ou n'est pas correctement verrouillée, les perches télescopiques peuvent se détacher lorsque le mécanisme de verrouillage n'est pas correctement enclenché. Le cas échéant, les perches peuvent se détacher et tomber et la scie à élaguer peut tomber, ce qui présente un risque de lacération ou d'autres blessures graves.

En date du 3 décembre 2020, aucun incident ni aucune blessure n'ont été signalés à l'entreprise relativement à l'utilisation de ces produits au Canada. Aux États Unis, deux incidents où les perches se sont détachées pendant l'utilisation, ce qui a entraîné des lacérations ayant requis des points de suture, ont été signalés à l'entreprise.

Quantité vendue

Environ 94 205 produits affectés ont été vendus au Canada et environ 467 680 ont été vendus aux États-Unis.

Période de la vente

Les produits affectés ont été vendus de décembre 2016 à septembre 2020.

Lieu d'origine

Fabriqués en Chine et à Taiwan.

Entreprises

Distributeur

Fiskars Canada, Inc.
Mississauga

Images (sélectionner une vignette pour agrandir)


Ontario
CANADA

Fabricant

Shang Gu Enterprise Co., Ltd.
TAIWAN, PROVINCE OF CHINA
CHINE

Fabricant

Green Guard Industry Ltd.
Guangdong Province
CHINE



(assets//ra-74503-01_s_fs_3_20201207-161228_13_fr.jpg).

Ce que vous devrez faire

Les consommateurs devraient immédiatement cesser d'utiliser les produits rappelés et communiquer avec Fiskars Brands pour savoir comment détruire et jeter les produits, puis obtenir un remboursement.

Pour en savoir davantage, les consommateurs peuvent communiquer avec Fiskars Brands au numéro sans frais 1-888-847-8716, de 7 h à 18 h (heure du Centre) ou consulter le [site Web de déclaration des produits de Fiskars \(https://fiskarsliveagent.secure.force.com/FiskarsProductNotification/\)](https://fiskarsliveagent.secure.force.com/FiskarsProductNotification/) (en anglais seulement) ou le [site Web de l'entreprise \(https://www.fiskars.com/en-us/customer-service/product-notifications\)](https://www.fiskars.com/en-us/customer-service/product-notifications) (en anglais seulement).

Ils peuvent également lire le communiqué de la CPSC sur le [site Web de la Commission \(https://www.cpsc.gov/Recalls/2021/Fiskars-Brands-Recalls-16-Foot-Pole-Saw-Pruners-Due-to-Laceration-Hazard\)](https://www.cpsc.gov/Recalls/2021/Fiskars-Brands-Recalls-16-Foot-Pole-Saw-Pruners-Due-to-Laceration-Hazard) (en anglais seulement).

Conformément à la *Loi canadienne sur la sécurité des produits de consommation*, il est interdit de redistribuer, de vendre ou même de donner les produits rappelés au Canada.

Santé Canada incite les Canadiens à signaler tout incident touchant la santé ou la sécurité lié à ce produit ou à tout autre produit de consommation ou cosmétique en remplissant le [formulaire de rapport d'incident concernant un produit de consommation \(https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/securite-produits-consommation/avis-mises-garde-retraits/signaler-incident-concernant-produit-consommation.html\)](https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/securite-produits-consommation/avis-mises-garde-retraits/signaler-incident-concernant-produit-consommation.html).

Ce rappel est également affiché sur le site du [Portail global de l'OCDE sur les rappels de produits \(https://globalrecalls.oecd.org/\)](https://globalrecalls.oecd.org/), qui présente d'autres renseignements sur les rappels de produit de consommation internationaux.

Date de modification : 2020-12-09